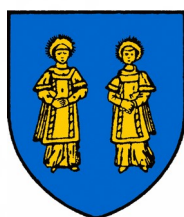


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



MAIRIE DE LAHAS

32130

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 AVRIL 2024

PRÉSENCE

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 du mois d'avril à 21h, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 25 mars 2024, s'est réuni sous la présidence de Pierre DANOS, Maire.

Étaient présent-e-s : Thierry BIRAN, Yves Marie CORFA, Nicolas DESTIEUX, Gérard FAURÉ, Muriel LEBOURGEOIS, Marjorie LOPEZ-IRALA, Florent METRA, Charlotte OUZILLEAU. José SIMORRE.

Marjorie LOPEZ-IRALA a été désigné secrétaire de séance.

DÉBUT DE SÉANCE 21H10

ORDRE DU JOUR

- Vote des taux d'imposition
- Vote du budget primitif 2024
- Désignation délégué commission appel d'offres groupement de commandes voirie
- Questions diverses.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'imposition de référence sont pour la commune : 51,37 % pour la taxe foncière bâti (TFB), 108,98 % pour la taxe foncière non bâti (TFNB) et 12,67 % pour la taxe d'habitation (TH).

Pour information, les produits attendus s'élèvent à 48 391 € pour la TFB, 36 290 € pour la TFNB et 2 205 € pour la TH (prélevés sur la résidence secondaire).

Monsieur le maire propose au vote de maintenir ces taux de référence.

10 voix pour, 0 abstention, 0 contre

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif 2024 s'équilibre en fonctionnement à la somme de 251 556,28 € en dépenses et en recettes. En section d'investissement, il s'équilibre à la somme de 765 535,31 € en dépenses et en recettes. Cette dernière fait apparaître l'emprunt de 150 000 € contracté pour financer une partie des travaux de l'ancien bâtiment école/mairie. Le reste à réaliser des dotations pour les travaux du presbytère est également présent (75 812,24€), de même celles pour les travaux de l'ancien bâtiment école/mairie (379 296,81 €).

10 voix pour, 0 abstention, 0 contre

DÉSIGNATION DÉLÉGUÉ COMMISSION APPEL D'OFFRES GROUPEMENT DE COMMANDES

VOIRIE

Suite à l'adhésion de la commune au groupement de commande voirie proposé par la 3CAG (délibération du conseil municipal du 11 mars 2024), il convient de désigner un titulaire et un suppléant à la commission d'appel d'offre.

Pierre DANOS se propose pour être désigné délégué à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes voirie, avec Gérard FAURÉ comme suppléant.

10 voix pour, 0 abstention, 0 contre

QUESTIONS DIVERSES

Voirie : une nouvelle proposition de travaux a été soumise par le technicien voirie de la 3CAG, elle intègre le chemin rural 22 en plus des réparations sur les chemin ruraux 2, 6 et 9.

Un bilan de la commission finance est fait par Marjorie LOPEZ-IRALA, déléguée de la commission.

FIN DE SÉANCE 22 H 30
